



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 28 septembre 2023 (18h30)  
SALLE ETABLE-LA LOMBARDIERE**

**Direction Générale Adjointe  
Ressources  
Service des Affaires Juridiques,  
Administratives et Foncières**

Membres titulaires	: 56	
Membres suppléants	: 23	
Présents	: 28 + 3	
Votants	: 44	
Convocation et affichage	: 21/09/2023	
Président de séance	: Monsieur	Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Monsieur	Jérémy FRAYSSE

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Hugo BIOLLEY, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Bruno FANGET, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bertrand PIATON, Pierre GUIRRONNET, Danielle SERILLON.

Pouvoirs : Nicole ARCHIER (pouvoir à Ronan PHILIPPE), Damien BAYLE (pouvoir à Christelle ETIENNE), Brigitte BOURRET (pouvoir à Laurence DUMAS), Clément CHAPEL (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Claudie COSTE (pouvoir à Laurent MARCE), Romain EVRARD (pouvoir à François CHAUVIN), Yves FRAYSSE (pouvoir à Hugo BIOLLEY), Edith MANTELIN (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Christian MASSOLA (pouvoir à Thierry LERMET), Catherine MICHALON (pouvoir à Antoinette SCHERER), Richard MOLINA (pouvoir à Simon PLENET), Patrick OLAGNE (pouvoir à Martine OLLIVIER), René SABATIER (pouvoir à Jean-Yves BONNET).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Assia BAIBEN-MEZGUELDI, Virginie BONNET-FERRAND, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Gilles DUFAUD, Vincent DUGUA, Maxime DURAND, Cécilia FARRE, Pascal PAILHA, Agnès PEYRACHE, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

**CC-2023-285 - FINANCES - BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT - EXERCICE  
2023 - DECISION MODIFICATIVE N°1**

***Rapporteur : Monsieur Gilles DUFAUD***

Cette décision modificative porte divers ajustements de crédits en section de fonctionnement et en section d'investissement du budget de la régie assainissement.

Concernant les dépenses de fonctionnement, cette décision modificative porte sur différents points :

- Réaffectation des dépenses de refacturation des charges de structure pour respecter le schéma des flux croisés ;
- Majoration des charges de personnel extérieur (personnel intérimaire) ;
- Prévion de crédits budgétaires pour effectuer des reprises sur provisions pour créances douteuses et rémissions sur demande des services du trésor public, pour leur permettre d'effectuer les régularisations nécessaires dans les comptes de tiers.

Chap	Art	Libellé	Crédits ouverts au Budget 2023	Décision modificative n°1	Crédits après DM
<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>					
011	61114	Sous-traitance générale : services généraux	34 413.00 €	-34 413.00 €	0 €
		<b>Sous-total chapitre 011</b>		<b>-34 413.00 €</b>	
012	6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	101 000.00 €	+ 34 413.00 €	135 413.00 €
	6218	Autres personnels extérieurs	52 400.00 €	+ 16 000.00 €	68 400.00 €
		<b>Sous-total chapitre 012</b>		<b>+50 413.00€</b>	
66	668	Autres charges financières	10 000.00 €	+30 000.00 €	40 000.00 €
		<b>Sous-total charges financières</b>		<b>+ 30 000.00 €</b>	
68	6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	5 000.00 €	+30 000.00€	35 000.00€
		<b>Sous-total chapitre 68</b>		<b>+30 000.00€</b>	
023		Virement à la section d'investissement	1 156 445.58€	<b>-46 000.00€</b>	1 110 445.58€
		<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION</b>		<b>+30 000.00€</b>	
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>					
78	7815	Reprises sur provisions des actifs circulants	0.00 €	<b>+30 000.00€</b>	30 000.00 €
		<b>Sous-total chapitre 78</b>		<b>+30 000.00€</b>	
		<b>TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION</b>		<b>+30 000.00€</b>	

Concernant l'investissement, la décision modificative porte sur le reversement au budget principal d'une part de subventions obtenues pour des travaux effectués sur les réseaux d'eaux pluviales. Sont également intégrés divers ajustements en fonction de l'avancée des projets, permettant de supprimer la souscription d'un emprunt d'équilibre.

Chap	Art	Libellé	Crédits ouverts au Budget 2023	Décision modificative n°1	Crédits après DM
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>					
13	13111	Subventions d'équipements – Agence de l'eau	0.00 €	+27 847.37 €	27 947.37€
		<b>Sous-total chapitre 13</b>		<b>+ 27 847.37€</b>	
23	2315	Travaux en cours	2 983 523.00 €	-1 500 000.00 €	1 483 523.00€
		<b>Sous-total chapitre 23</b>		<b>-1 500 000.00 €</b>	
		<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-1 472 152.63 €</b>	
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>					
13	1311	Subventions d'équipements	83 435.00 €	-83 435.00 €	0.00€
		<b>Sous-total chapitre 13</b>		<b>-83 435.00€</b>	
16	1641	Emprunts	1 342 717.63€	<b>-1 342 717.63€</b>	0.00€
021		Virement de la section de fonctionnement	1 156 445.58€	<b>-46 000.00€</b>	1 110 445.58€
		<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-1 472 152.63€</b>	

Vu l'avis du conseil d'exploitation en date du 21 septembre 2023,

### DÉLIBÉRÉ

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**ADOpte** la décision modificative n°1 – budget annexe de la régie assainissement –

exercice 2023 tel qu'il est présenté dans les tableaux ci-dessus,

**PROCEDE**, comme pour le budget primitif 2023, à un vote au niveau des chapitres budgétaires,

**CHARGE** Monsieur le Président de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente décision

Fait à Davézieux le : 02/10/23

Publié le : 05/10/23

Transmis en sous-préfecture le : 03/10/23

Identifiant télétransmission : 007-200072015-20230928-44379-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Le Président

Simon PLENET